

□ Pour un urbanisme socialiste

(Annexe à la résolution Campagne d'action)

Les problèmes posés par nos villes et par leur développement sont trop souvent abordés à gauche sous l'angle du problème quantitatif et ce n'est pas seulement un problème de logement.

Certes, il est vrai que la situation et le nombre des mal-logés reste, dans notre pays, vingt ans après la guerre, un problème dramatique ; et il nous faut dénoncer l'abandon systématique d'une politique sociale du logement au profit des circuits financiers privés. Mais il nous faut aussi refuser que derrière une certaine politique sociale du logement se dissimule une autre politique de classe qui conduit aux « ghettos populaires » de nos périphéries urbaines d'où les préoccupations qualitatives, au niveau du logement comme de l'agglomération, sont absentes.

Il est vrai également que le renchérissement des coûts des logements et des loyers est pour une large part dû à la spéculation foncière ; et nous l'avons justement dénoncée, cherchant à promouvoir une appropriation collective des terrains à bâtir ; mais le problème foncier ne saurait être envisagé sous le seul angle des logements à créer ; il doit l'être dans un cadre d'ensemble intégrant toutes les préoccupations relatives à la situation des zones nouvelles par rapport à la ville, aux rapports entre travailleurs urbains et ruraux, aux équipements collectifs.

Phénomène essentiellement politique, l'urbanisme concerne l'individu dans ce qu'il a de plus profond : sa vie affective, son travail, ses loisirs et ses critères culturels. C'est ainsi que l'asservissement social de la femme est lié au mode de vie que les urbanistes comme les employeurs lui imposent, que les salariés sont victimes d'une politique de décentralisation qui ne prend pas en charge les problèmes de l'habitat, tandis que les agences publicitaires et

une grande partie de la presse parlée et écrite créent des besoins insupportables que seule peut satisfaire une politique aliénatrice du crédit. Le résultat le plus clair de cette politique de classe du régime qui s'ajoute à une absence de conception urbaine de l'administration, c'est que le public a oublié la notion personnelle de l'art d'habiter.

En posant à part le problème du logement, la gauche risque d'ignorer l'étroite complémentarité des fonctions urbaines (habiter, travailler, se cultiver) ; en acceptant une telle coupure de l'homme urbain, elle risque de tomber dans le piège qui lui est tendu par le système capitaliste, qui est de lui faire entériner un mode d'habitat incompatible avec une communication et une participation sociale, favorisant le développement d'une culture de consommation.

Aussi faut-il définir ce qu'est pour nous un urbanisme socialiste, et rechercher ce qui peut être la stratégie originale de notre Parti.

- I. — *L'urbanisme est l'expression concrète des perspectives qu'une société se donne.*

Les formes techniques et économiques de la production et de la consommation déterminent les formes d'habitat, le mode de vie et de satisfaction des besoins. Le capitalisme industriel et commercial, la recherche du profit maximum appréciée au niveau de la seule entreprise ont donné aux villes et aux agglomérations une forme, un mode d'organisation spontanée qui n'a pas comme finalité la satisfaction la meilleure et au moindre coût collectif des besoins de l'ensemble.

La caractéristique première de l'urbanisation est l'extrême lenteur de son

évolution et la rigidité de sa conception. Ce que nous faisons actuellement, ce que nous construisons et la façon dont nous le faisons déterminera le comportement de la (ou des) génération (s) suivante (s).

Il est clair, donc, que la conception urbaine constitue l'un des actes politiques déterminants. Le P.S.U. doit à ce sujet préciser ses objectifs et ses moyens.

II. — *L'urbanisme est un des lieux privilégiés où se manifestent le mieux les contradictions du régime.*

En se dégageant de sa responsabilité sur les promoteurs et les banques privées, le gouvernement a admis la fixation des loyers à un niveau de spéculation sans commune mesure avec les capacités financières des travailleurs. La contradiction est arrivée à un tel degré que la Caisse des Dépôts et Consignations a maintenant l'obligation d'acquérir les logements invendus construits par les promoteurs privés et d'assumer ainsi les conséquences de leur spéculation.

La rareté des logements offerts et leur inadaptation aux besoins solvables des travailleurs permet aux promoteurs et aux propriétaires fonciers de reporter sur les usagers du logement les coûts de la spéculation. La contradiction entre la propriété et l'initiative privée et les exigences d'un meilleur fonctionnement urbain est devenue tellement criante que le gouvernement sent la nécessité d'accroître la maîtrise sur les terrains, mais que, dans le même temps, il se refuse à mettre en question le principe de la propriété privée et il se contente d'en limiter l'exercice.

La localisation des logements à la périphérie des villes existantes et la création des formes d'habitation qui ne satisfont pas à l'ensemble des besoins des résidents urbains (en particulier le travail) obligent à des déplacements non productifs et fatigants dont les usagers supportent les coûts intolérables (financiers, fatigue et temps).

Aussi, le mode de fonctionnement urbain est-il anarchique. La collectivité en supporte les coups (investissement d'infrastructures et fonctionnement). Seules en fait, les entreprises industrielles et commerciales tirent les profits de cette concentration urbaine sans en payer le coût. Elles bénéficient de rentes de situation. Il apparaît nécessaire de connaître ce que coûte le fonctionnement urbain, en particulier une

politique socialiste de tarification des services publics doit avoir pour fondement d'en faire payer le coût à ceux qui profitent de la concentration urbaine, c'est-à-dire les entreprises industrielles et commerciales.

Le développement urbain entre en conflit avec les exploitants agricoles de la périphérie des villes ; il n'est pas question de refuser le développement urbain ni de refuser aux urbains les surfaces nécessaires à leur épanouissement. Mais en même temps il faut permettre aux travailleurs de l'agriculture de savoir jusqu'à quelle date ils pourront exercer leurs activités et amortir leurs investissements.

Tout ceci montre combien est devenu contradictoire le maintien d'une économie libérale et d'initiative privée avec la satisfaction des besoins collectifs. Seule une politique socialiste est à même de prendre en charge et de résoudre les problèmes d'une urbanisation et d'un aménagement du territoire satisfaisant aux besoins fondamentaux de notre société.

III. — *L'urbanisme est le domaine par excellence d'une politique socialiste d'ensemble.*

a) Dans ses objectifs, un véritable urbanisme est socialiste :

— l'urbanisme a pour fonction de faire exprimer les besoins de la population et d'y satisfaire.

L'urbanisme n'est pas une conception octroyée à la population par des technocrates. L'urbanisme est une création collective : les usagers ont à exprimer leurs besoins et en même temps à saisir les limites des moyens que l'on peut mettre en oeuvre. A cet égard, une élaboration démocratique est un moyen de prise de conscience collective ;

— la maîtrise des phénomènes d'organisation sociale est un des objectifs fondamentaux du socialisme.

b) Seuls des moyens socialistes permettront d'atteindre nos objectifs :

— moyens juridiques : le Parti développera les initiatives qu'il a déjà prises et les projets qu'il a élaborés (municipalisation des sols, service national de l'habitat). Il tiendra compte de la nécessité de ne pas limiter les préoccupations au seul problème du logement, et l'intégrera dans une conception urbaine d'ensemble (habitat, travail, loisirs, besoins individuels et collectifs).

Il ne limitera pas ses préoccupations au seul problème foncier urbain, mais intégrera les problèmes fonciers ruraux, côtiers ou de montagne ;

— moyens financiers : dans le cadre d'un plan de développement urbain, d'ensemble à l'élaboration duquel les collectivités locales auront participé, celles-ci doivent pouvoir disposer des moyens leur permettant de prendre en charge elles-mêmes la responsabilité des réalisations ;

D'une manière plus générale, le Parti favorisera le développement des pouvoirs et des moyens des collectivités locales (financier, technique, institutionnel) pour leur permettre de prendre en charge les problèmes de leur croissance et de leur développement. A cet égard, l'articulation entre planification urbaine et planification économique (maîtrise des décisions des agents économiques privés) doit être soulignée.

c) Il existe d'importantes possibilités pour une action socialiste.

— Au niveau national :

- création nationale d'une commission animée par un membre du B.N. Cette commission ne devra pas être un regroupement de spécialistes de l'urbanisme et de l'architecture mais faire aussi appel à des militants spécialistes d'autres disciplines ou représentant les différentes catégories d'usagers;
- compte tenu de la sensibilisation au problème, édition d'une plaquette

popularisant les positions du Parti (première urgence) ;

- édition de fiches techniques susceptibles de fournir les moyens de travail nécessaires aux militants du Parti;
- réunir les camarades actuellement insérés dans des expériences d'action sur les problèmes urbains afin de confronter et de récupérer ces expériences

— Au niveau régional :

- stages et réunions d'information sur les problèmes actuels posés par la politique d'urbanisme de l'administration régionale et sur l'action du Parti dans la région;
- il est nécessaire d'appeler les militants à participer à tout groupement permettant d'exprimer les préoccupations des habitants d'une ville, d'un quartier ou d'un ensemble même si ces groupements paraissent mineurs ou purement défensifs, des problèmes de vie quotidienne à une démarche politique d'ensemble, ces groupements favorisent à la fois une présence politique sur le terrain et une application concrète des possibilités de dialogue et de participation démocratiques.

— Au niveau des collectivités locales, le Parti doit susciter la création de moyens techniques d'études et de réalisations (équipes pluri-disciplinaires) soumis au contrôle de la municipalité et des usagers. Compte tenu de la dimension des problèmes à résoudre, le Parti favorisera la constitution de groupements volontaires de communes.